

**SISS DE MONTMARAULT**

**COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU PREMIER DECEMBRE DEUX MIL VINGT DEUX**

***Liste des délibérations publiées le 19 décembre 2022***

2022-020 : Admission en non-valeur

2022-021 : Recrutement agent contractuel

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SIESS  
DE MONTMARAULT**

**NOMBRE DE DELEGUES**

EN EXERCICE :	32
PRESENTS :	17
VOTANTS :	17
POUR :	17
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

**OBJET : 4.2 Personnel contractuel : Recrutement agent contractuel**

---

L'an deux mil vingt deux, le premier décembre à dix-huit heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, en date du 23 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montmarault sous la présidence de Madame Céline LETORT, Présidente.

Etaients présents ou représentés : Mesdames et Messieurs

SIDERE Jérémy (CHAPPES), DOVILLAIRE Céline (CHAVENON), GOUNON Mickaël (CHAVENON), COLLIN Solène (MONTMARAULT), PRENEY Martine (MONTMARAULT), SAINT-JULIEN Anne (MONTMARAULT), MATHURIN Sandrine (MURAT), DESCHAUME Brigitte (MURAT), DEPRESLE Sylvain (ST BONNET DE FOUR), BLANCHET Julien (ST BONNET DE FOUR), CHEVALIER Joëlle (ST MARCEL EN MURAT), LAURENT Christian (ST MARCEL EN MURAT), AUTISSIER Marie-Claude (ST PRIEST EN MURAT), MELIN Joëlle (ST PRIEST EN MURAT), LETORT Céline (SAZERET), BAUDOUX-CROCHET Christine (VERNUSSE), VALERY Maxime (VOUSSAC).

Absents excusés : GOSSELIN Noémie (BEAUNE D'ALLIER), MARKOWSKI Séverine (BEAUNE D'ALLIER), LAFOUCRIERE Sylvain (BLOMARD), NEDELEC Aline (BLOMARD), BENATALLAH Hakim (CHAPPES), VISINONI Stéphanie (DEUX CHAISES), BOUCHON Carine (DEUX CHAISES), TARAGONET Elise (LOUROUX DE BEAUNE), ROHAC Laure (LOUROUX DE BEAUNE), SOUILLAT Laëtitia (MONTMARAULT), , SANVOISIN Sylvie (SAZERET), CHOMONT BENY Christelle (TARGET), RUGE Delphine (TARGET), DAFIT Lionel (VERNUSSE), GORBINET Stéphane (VOUSSAC).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Sandrine MATHURIN a été élue secrétaire de séance.

---

Afin d'assurer le temps de repas des élèves du 1<sup>er</sup> degré au sein du collège, Madame la Présidente propose le recrutement d'un agent contractuel à compter du 3 janvier 2023. La candidature de Madame Nadine GAUME a été retenue par la commission du personnel pour assurer les fonctions d'agent d'entretien.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à 17 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- Décide la création d'un poste d'adjoint technique contractuel 10/35<sup>ème</sup> pour faire face à ce besoin occasionnel,
- Autorise la Présidente à signer un contrat d'engagement avec Mme Nadine GAUME pour la période du 3 janvier au 7 juillet 2023. Mme Nadine GAUME sera rémunérée au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Adjoint Technique Territorial pour une durée de travail hebdomadaire de 10 h/35<sup>ème</sup>. D'autre part, des heures complémentaires pourront lui être payées au prorata des heures réellement effectuées.

Pour extrait conforme,  
La Présidente  
Céline LETORT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SIESS  
DE MONTMARAULT**

**NOMBRE DE DELEGUES**

<b>EN EXERCICE :</b>	<b>32</b>
<b>PRESENTS :</b>	<b>17</b>
<b>VOTANTS :</b>	<b>17</b>
<b>POUR :</b>	<b>17</b>
<b>CONTRE :</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION :</b>	<b>0</b>

**OBJET : 7.10 Divers : Admission en non-valeur**

L'an deux mil vingt deux, le premier décembre à dix-huit heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, en date du 23 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montmarault sous la présidence de Madame Céline LETORT, Présidente.

Etaient présents ou représentés : Mesdames et Messieurs

SIDERE Jérémy (CHAPPES), DOVILLAIRE Céline (CHAVENON), GOUNON Mickaël (CHAVENON), COLLIN Solène (MONTMARAULT), PRENEY Martine (MONTMARAULT), SAINT-JULIEN Anne (MONTMARAULT), MATHURIN Sandrine (MURAT), DESCHAUME Brigitte (MURAT), DEPRESLE Sylvain (ST BONNET DE FOUR), BLANCHET Julien (ST BONNET DE FOUR), CHEVALIER Joëlle (ST MARCEL EN MURAT), LAURENT Christian (ST MARCEL EN MURAT), AUTISSIER Marie-Claude (ST PRIEST EN MURAT), MELIN Joëlle (ST PRIEST EN MURAT), LETORT Céline (SAZERET), BAUDOUX-CROCHET Christine (VERNUSSE), VALERY Maxime (VOUSSAC).

Absents excusés : GOSSELIN Noémie (BEAUNE D'ALLIER), MARKOWSKI Séverine (BEAUNE D'ALLIER), LAFOUCRIERE Sylvain (BLOMARD), NEDELEC Aline (BLOMARD), BENATALLAH Hakim (CHAPPES), VISINONI Stéphanie (DEUX CHAISES), BOUCHON Carine (DEUX CHAISES), TARAGONET Elise (LOUROUX DE BEAUNE), ROHAC Laure (LOUROUX DE BEAUNE), SOUILLAT Laëtitia (MONTMARAULT), SANVOISIN Sylvie (SAZERET), CHOMONT BENY Christelle (TARGET), RUGE Delphine (TARGET), DAFIT Lionel (VERNUSSE), GORBINET Stéphane (VOUSSAC).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Sandrine MATHURIN a été élue secrétaire de séance.

Madame la Présidente présente à l'assemblée la liste des factures cantine impayées, malgré les relances du Trésor Public. Les 3 titres concernent les années 2016 et 2018 pour un montant total de 121.54 Euros.

Vu les inscriptions budgétaires :

- Article 6541 : Créances admises en non-valeur : 100 €,
- Article 6817 : Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants : 72 €.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à 17 voix pour :

- Approuve l'admission en non-valeur des recettes présentées pour un montant total de 121.54 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 5864510115 dressée par le comptable public.
- Impute la dépense à l'article 6541 : créances admises en non-valeur
- Approuve la décision modificative n° 1 suivante :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article (Chap)</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap)</i>	<i>Montant</i>
6541 (65) Créances admises en non-valeur	22.00	7718 (77) Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	22.00
<b>Total dépenses</b>	<b>22.00</b>	<b>Total recettes</b>	<b>22.00</b>

Pour extrait conforme,  
La Présidente  
Céline LETORT

